

# LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

## ANGLETERRE.

### QUESTION BELGE.

Londres, le 8 septembre. — On lit dans le *Morning Herald* :

« Mardi dernier, après la réception d'une dépêche importante de La Haye, M. Van de Weyer, plénipotentiaire belge, et M. Goblet, qui se trouve à Londres en mission spéciale, ont eu, au sujet des affaires belges, une longue entrevue avec lord Palmerston, à son propre domicile. La discussion étant d'une nature particulière, rien n'a transpiré, si ce n'est qu'elle a dû être d'une extrême importance, et que, bien que le ministre belge n'ait reçu aucun pouvoir de traiter avec la conférence autrement que sur les bases des vingt-quatre articles, il y a des raisons de croire que le gouvernement belge n'insistera pas obstinément sur ces bases, pourvu qu'on lui donne une garantie suffisante que, dans le cas où l'on accorderait au roi de Hollande de rentrer la citadelle d'Avers pendant la discussion des autres points du traité, il ne lui serait plus permis de se rétracter de quelques principes de négociation déjà admis, et de prolonger gratuitement les retards qui ont été si préjudiciables aux intérêts belges. Il est peu important, si ce n'est comme point d'honneur, qu'Avers soit évacué avant les négociations sur d'autres points, ou après, pourvu que l'évacuation soit consentie; mais, considérant combien de tergiversations ont eu lieu à propos de cet objet, et combien la Russie a toujours particulièrement recommandé au cabinet de La Haye la conservation de la citadelle d'Avers, la Belgique aurait raison d'insister sur l'évacuation immédiate de cette citadelle, ou du moins sur l'obtention de garanties pour cette évacuation dans un certain temps à fixer.

— *The Morning-Herald* se dit autorisé à démentir formellement le bruit avancé par plusieurs journaux, que l'on aurait exigé des gouvernements français et belge, de renvoyer les Polonais. Lord Palmerston n'a jamais fait aucune démarche à cet égard auprès de M. Van de Weyer. « Nous sommes charmés, continue le *Herald*, de pouvoir démentir le bruit qui avait couru à cet égard, car la mesure de persécution était déjà assez pleine, pour que les cabinets qui auraient dû protéger la Pologne, ne dussent pas consentir à la laisser combler. »

Le *Courier anglais* du 5 septembre déclare que, loin de partager l'opinion du parti du mouvement en France et sur le continent, qui cherche à prouver qu'il règne dans toute l'Europe un état d'agitation qui doit amener une guerre générale, il a la plus grande confiance dans la continuation de la paix, parce que l'opinion générale des peuples est en faveur de cette paix dont ils jouissent. « Telle est aussi, dit-il, la politique évidente de la France et de l'Angleterre, et aussi long-temps que l'union actuelle existera entre ces deux pays, on ne doit pas craindre l'interruption de la paix de l'Europe, si la France et l'Angleterre se déclarent contre la guerre. »

## FRANCE.

Paris, le 8 septembre. — La cour de cassation a rendu son arrêt dans l'affaire du *Carlo Alberto*. Il est conforme aux conclusions du procureur-général. La cour a considéré que l'inviolabilité du territoire étranger ne pouvait s'étendre aux navires qui, en tenant compte de l'alliance ou de la neutralité de la nation à laquelle ils appartiennent aborderaient nos côtes pour y porter la guerre civile. Elle a annulé la partie de l'arrêt de la cour royale d'Aix qui ordonnait la mise en liberté des prévenus et les a renvoyés devant la cour royale de Lyon.

L'arrêt rendu par la cour de cassation servira de pendant à l'arrêt du 28 juin. L'anomalie de la sentence de la cour royale d'Aix était si frappante, qu'on ne pouvait guère douter de l'issue de cette affaire. Cet arrêt est d'autant plus important, que tous les carlistes comptaient profiter de l'impunité accordée aux passagers du *Carlo-Alberto* pour recommencer de nouvelles échauffourées semblables à celles de Marseille. La confirmation de l'arrêt de la cour royale d'Aix aurait encouragé la chouannerie des départements de l'Ouest qui reprend maintenant toute son audace. C'eût été aussi un grand triomphe pour les carlistes du Midi, et ils en auraient tiré un grand avantage pour leurs projets ultérieurs; car il paraît, d'après toutes les nouvelles que l'on reçoit du Midi, que le projet des carlistes est d'organiser une chouannerie méridionale, semblable à celle de la Vendée. On sait déjà qu'un certain nombre d'agens carlistes sont répandus dans les campagnes de la Provence cherchant à embaucher des paysans; le noyau de l'armée royale du Midi serait pris dans la Savoie et dans la Suisse, où ils ont eu soin de rassembler des soldats français qu'ils embauchent parmi les régimens en garnison sur les frontières de l'Est.

— La *Sentinelle des Deux-Sèvres* dit que madame la duchesse de Berri est dans les environs de Bressuire.

— On écrit d'Alger, 25 août :

« Les Arabes sont venus se montrer sur quelques points de notre ligne; mais les tribus de la plaine, voisines de nos camps, et qui ont tout à gagner avec nous, ayant déclaré à celles révoltées qu'elles ne pouvaient les empêcher de passer, mais qu'elles devaient les prévenir que si elles venaient à être repoussées, elles feraient cause commune avec les Français, les chefs se sont retirés et n'ont pas voulu commander; il en est résulté des démêlés et même des combats de tribu à tribu, dont un habile politique a su profiter pour jeter la division dans le camp ennemi. »

— On écrit de Ham, 5 septembre :

« Un léger dérangement dans la santé de M. de Polignac a nécessité l'arrivée au château de Ham de M. Bertin, médecin de ce prisonnier. Cette indisposition n'est que légère. »

« M. de Peyronnet continue à bonder ses anciens collègues, et ne sort pas de sa chambre. »

— Ce matin, un nommé Noël vendait sur le Pont au-change un fusil de calibre rempli de taches de sang sur la bandoulière; il a été arrêté et conduit à la préfecture de police. Perquisition faite chez lui, on y a trouvé des mouchoirs marqués R; on le croit l'assassin de Ramus.

— Les arts viennent de faire une perte sensible dans la personne de M. Ch. Meynier, l'un de nos peintres les plus distingués.

— Une foule considérable était rassemblée aujourd'hui au Palais-Royal autour de deux Écossais, qui se promenaient dans le jardin, vêtus du costume national.

On assure que ces étrangers sont tous deux parens de l'ancienne famille des Stuarts.

Leur costume pittoresque excite au plus haut point la curiosité générale. Ils étaient hier au Théâtre-Français et se sont beaucoup amusés en voyant représenter *l'Alcade de Molorido* de feu Picard.

— Les journaux français annoncent qu'un fils de Lucien Bonaparte vient de mourir en Grèce, victime d'un accident, et qu'il a été enterré à Nava-

rin. Nous avons tout lieu de croire que cette nouvelle est inexacte, et qu'on a confondu les époques. Le jeune Napoléon, fils de Lucien, est mort en effet près de Spezzia, en 1827, par suite d'un coup de pistolet, cette arme, suspendue dans sa cabine, à bord de la frégate *Hellas*, partit par accident et le blessa mortellement dans le bas ventre. Il mourut au bout de quelques heures, fut placé par les ordres de lord Cochrane et par les soins du docteur Gosse qui se trouvait à bord, dans une barrique de rhum, et déposé dans le couvent de l'île de Spezzia. Il est vraisemblable que le transport du corps à Navarin, effectué dernièrement, a donné lieu à cette méprise. Il serait en effet bien surprenant que deux fils de Lucien eussent péri dans le même lieu et avec les mêmes circonstances. (*J. de Genève.*)

— D'après les nouvelles du sud-ouest de l'Allemagne, des hommes libéraux y préparent en grand une émigration pour l'Amérique septentrionale; à laquelle toutes les tribus de la nation allemande pourront prendre part. Jusqu'à présent les émigrations ayant lieu partiellement et d'une manière incertaine, ont mal réussi. Il n'en sera pas de même de celles qui auront pour but de fonder une Allemagne transatlantique où pourront être recueus tous ceux dont les espérances se trouvent froissées en Europe par les atteintes portées à la liberté et à la justice. Pour qu'un nouvel état puisse être reçu dans la confédération américaine, la législation exige qu'il ait une population de 60,000 hommes libres et âgés de plus de 25 ans. Le plan de la fondation de cette nouvelle patrie doit paraître avant la fin de l'année.

— Des peintres sont occupés à restaurer la salle de la place de la Bourse. Voici la composition de la troupe du nouveau théâtre de l'Opéra-Comique: M. M. Ponchard, Martin, Batiste, Boulard, Et. Théuard, Moreau, Féréol, Fargueil, M<sup>de</sup> Boulangier, Lemesle, Riffaut, Tomeoni, Clara Margueron et Casimir (si elle peut rompre avec le théâtre de Bruxelles.) M. Valentino conduira l'orchestre.

— *Situation générale.* Les nouvelles de l'étranger sont absolument sans intérêt. Don Pedro n'agit pas, en attendant les renforts qui doivent lui arriver d'Angleterre. La Russie paraît se reconcilier avec les gouvernements révolutionnaires, grâce à l'ambassade de lord Durham, et pourvu qu'on la laisse en paix faire curée de la Pologne; l'Angleterre couvre l'explosion de la réforme; l'Espagne se débat en grondant contre le principe de non-intervention; il est à peu près décidé que les Belges et les Hollandais ne combattront que par ambassadeurs. L'énergie convulsive de l'Europe a passé à l'Asie où le pacha d'Égypte, maître de Saint-Jean d'Acre, de Damas et d'Alep, dispute au sultan les débris de l'empire ottoman. La Grèce est au pillage. Sur les champs de bataille de la diplomatie, la France laisse périr un à un tous ses avantages. La saison des batailles aura été celle des emprunts. Après l'emprunt français de 15 millions, est venu l'emprunt de la Prusse, mis sur le compte de la chambre de commerce; le pape; toujours obéré, vient de négocier avec M. Rothschild un emprunt de quelques millions d'écus. La ville de Bruxelles a eu le sien comme la ville de Paris et l'on parle d'un emprunt de l'Autriche. Au printemps prochain il y aura des écus dans toutes les caisses et des armées sur toutes les frontières. Voilà ce qui s'appelle la paix par le temps qui court.

On écrit dans le *Courrier de l'Europe* :

« On sait que vers la fin de la semaine dernière, le bruit de la mort de Louis-Philippe s'était répandu dans tout Paris; de son côté, le *Moniteur* assurait qu'il ne s'était jamais mieux porté. Rien de tout cela n'était vrai, Louis-Philippe vivait, d'accord, mais sa santé n'était pas parfaite. Il y a eu jeudi dernier une légère attaque d'apoplexie, qui n'a pas eu de suite, grâce à une saignée faite à propos. Dès

le lendemain il a tenu à faire une apparition à Neully, afin de respirer un autre air que celui de Saint-Cloud, qu'il ne croit pas favorable à sa santé. Tels sont les faits, nous pouvons en garantir l'authenticité, puisqu'ils ont été racontés et certifiés par un des médecins de Louis-Philippe.

*Nota.* La nouvelle de cette attaque, qu'on a présentée comme légère est parvenue aussi au *Messenger*.

#### CONSPIRATION RÉACTIONNAIRE A BERNE.

De graves événements se sont passés, ces derniers jours, dans le canton de Berne. Une grande conspiration réactionnaire, dont le gouvernement et la Suisse entière soupçonnaient l'existence, vient d'être découverte et aussitôt anéantie. Les faits de cette affaire, quelquefois contradictoires, se présentent en foule sous notre plume. Essayons de les rendre avec précision.

Le 29 août, un paysan se présente au café du Casino, demandant après M. Lentulus fils. On lui répond qu'il n'y est pas. Un monsieur, voyant rester ce paysan en place, lui demande ce qu'il veut à M. Lentulus. « Je viens pour m'engager. — Et pour qui? — Pour messieurs de l'ancien gouvernement, » répond le paysan. Ce propos est de suite rapporté au préfet. On arrête le campagnard, et on le fait jaser. Il désigne des camarades qui sont déjà engagés, et nomme l'un des recruteurs paysans. Plusieurs de ces derniers sont écroués. Il résulte de leurs dépositions que M. de Lentulus et le major Fischer, d'Eichberg, sont ceux qui, jusqu'à ce jour, les ont payés à raison de 46 batz par jour. Voilà la conspiration découverte.

Le même jour (29 août), le gouvernement fit paraître une publication qui instruisit les Bernois du complot, et qui les exhortait à se rassurer. On envoya six pièces d'artillerie et des munitions à Berthoud, et on augmenta la garnison de la capitale.

Le 30 août, le conseil exécutif fit paraître un arrêté qui donnait plein pouvoir aux préfets du canton de prendre dans leur ressort toutes les mesures militaires ou autres qu'ils jugeraient convenables pour le maintien de l'ordre public.

D'autre part, on fit de nombreuses arrestations à Berne, à Thoun, à Spitz et à Froustigne. Plus de quarante personnes furent interrogées. On saisit les papiers de plusieurs individus; on y vit les noms des conspirateurs, la liste des personnes qui devaient être mises à l'ombre, et les moyens d'exécuter le plan que les aristocrates s'étaient fait. Les enrôlements étaient déjà montés au nombre d'environ 2,090. Ces mercenaires (la plupart, dit-on, du pays d'En-Haut), distribués dans la campagne à peu de distance de Berne, devaient, à un signal donné, entrer en ville le 2 septembre, pendant que la garnison serait à l'église. Et quel signal, grand Dieu! On devait mettre le feu aux maisons de la rue du Théâtre, et pendant que toute la milice, accourant de l'église sans armes, serait occupée à éteindre l'incendie, les sicaires, arrivés en ville, auraient désarmé les postes, pris l'arsenal, arrêté les libéraux les plus marquants et renversé le gouvernement. Pour prix de cette besogne, on promettait à cette canaille plusieurs jours de pillage dans la ville!

Tel était le plan de l'ex-patriciat. Le même jour, 30 août, on ordonne au chef de la gendarmerie, M. Jaquet, de s'emparer de la personne de M. Fischer, à sa campagne d'Eichberg. On trouva celui-ci barricadé dans son château, entouré d'une trentaine de domestiques et prêt à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. M. Jaquet revint à Berne demander du renfort. Aussitôt une compagnie de voltigeurs, 25 carabiniers et 2 pièces de 6, sous les ordres du major Geissbühler, de Walkringen, se met en route, arrive et pénètre dans le château. M. Fischer avait disparu; il avait pris le chemin du Vallais. M. Jaquet a été suspendu de ses fonctions pour son manque d'énergie, et remplacé par M. Chas.

Plusieurs bataillons eurent l'ordre de bivouaquer dans la capitale. Le 31 août la compagnie Probst, huitième bataillon, fit des fouilles dans la maison d'Erlach, et y trouva 22,000 cartouches à balles, et, dit-on, 500 fusils dans un endroit caché.

On a envoyé du canon à Thoun et à Interleken. Le 31 août et 1<sup>er</sup> septembre de nombreuses vedettes sont arrivées de tous les points du canton au gouvernement, portant des offres de service en hommes et en argent. A Aarwangen, Laupen, Berthoud, toute la population s'est levée, elle est prête à écraser les ennemis de son repos. L'enthousiasme des campagnes est à son comble.

2 septembre. — L'inquiétude de la capitale est calmée; les précautions ordonnées dans les districts deviennent inutiles. Le premier bataillon (Balsiger) garde la ville de Berne.

Les arrestations continuent; les prisons sont remplies, il faut en désigner d'autres. Le docteur Albrecht, rédacteur de la *Gazette universelle* de Berne, apôtre de l'aristocratie, a été invité à quitter la ville dans les 24 heures. Le major Kupffer organise une garde civique de volontaires; tous les étudiants en font partie.

3 septembre. — Un correspondant digne de confiance nous écrit à l'instant que M. l'avoyer Fischer et six autres membres de l'ancien gouvernement ont été arrêtés. D'après le plan des conspirateurs, les maisons dont on avait promis le pillage étaient désignées d'avance; une marque spéciale les aurait fait connaître aux pillards.

— M. le chevalier de Horrer, ancien chargé d'affaires français en Suisse, a reçu l'ordre de quitter, lui et sa famille, la république de Berne dans les quinze jours. Cet ordre émane d'un arrêté du conseil exécutif, fondé sur une signification de l'ambassadeur français, qui déclare nul l'acte d'immatriculation déposé par M. Horrer.

#### NOUVELLES DE HOLLANDE.

Le *Handelsblad* contient un article de La Haye, du 7 septembre, portant que des informations de Londres, reçues la veille, font présumer que la conférence ne pouvait encore en venir à un résultat, vu que la réponse qu'elle attendait de la part du gouvernement belge, ne devait lui parvenir que le 4 de ce mois. On y disait que cette réponse, d'après l'opinion exprimée antérieurement par M. Van de Weyer, n'amènerait aucun achèvement vers la solution du point en litige de la navigation de l'Escaut. Ces informations disaient en outre que Charles X ne tarderait pas de quitter avec sa famille la résidence d'Holywood, pour se rendre à Gratz, en Styrie.

M. de Clercq, attaché au ministère des affaires étrangères, parti récemment avec des dépêches pour M. Van Zuylen, à Londres, était arrivé le 6 de retour à La Haye; mais il ne paraît pas qu'il soit porteur de pièces bien importantes.

#### BELGIQUE.

*Bruxelles, le 10 septembre.* — Le roi se rendra mardi prochain à Malines où il passera en revue le 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, quatre batteries d'artillerie et un escadron du 1<sup>er</sup> régiment de lanciers.

— M. de Meulenaere, ministre des affaires étrangères, est arrivé hier au soir, à dix heures, de Bruges.

— Le ministre des finances a donné hier à sa campagne d'Uccle un grand dîner, auquel entre autres personnes étaient invités tous les ministres, les ambassadeurs de France et d'Angleterre et leurs secrétaires.

— M. le général Niellon a obtenu hier une longue audience particulière du roi, dans laquelle il a pris congé et les ordres de S. M. qui l'a accueilli avec grande bienveillance; il va prendre le commandement des Flandres, où il va former une nouvelle division.

— L'on a remarqué que les hirondelles qui avaient disparu de Bruxelles depuis quelques temps, viennent d'y revenir depuis cinq ou six jours, justement au moment où le choléra a commencé à décroître. Nous nous sommes assurés que la même observation a été faite dans plusieurs communes voisines de Bruxelles.

— L'avis officiel inséré au *Moniteur* du 3 septembre, et qui informe les ayant-droit que le paiement du premier semestre de 1832, des pensions à charge de la caisse de retraite, s'effectuera à partir du 10 de ce mois, a répondu cinq jours à l'avance à l'article du journal *l'Industrie* du 8 septembre courant, intitulé : *Pensions des employés en retraite*.

Quoiqu'il y ait eu retard dans le paiement de ces pensions (retard provenant des délais nécessités par le visa préalable de la cour des comptes), le gouvernement est bien aise de donner cette preuve nouvelle qu'il n'attend pas les réclamations des journaux pour faire droit aux demandes fondées.

Personne n'ignore que la retenue opérée sur le traitement des employés des finances en activité de service est loin de pouvoir couvrir les charges de la caisse de retraite, et qu'une subvention a été allouée au budget pour cet objet; ainsi donc les fonds n'ont pas pu être détournés pour suivre une destination autre que celle de leur institution, et il y a au moins de la légèreté dans une semblable inculpation. (*Moniteur Belge.*)

#### LIÈGE, LE 11 SEPTEMBRE.

On lit dans le *Moniteur belge*, partie officielle :

« Sur la demande de M. le baron de Loë, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi à Vienne, le gouvernement autrichien vient de décider :

1<sup>o</sup> Que le pavillon belge sera admis dans tous les ports de l'Autriche;

2<sup>o</sup> Que les nouvelles de Belgique seront publiées dans les journaux du gouvernement sous la rubrique : *Royaume de Belgique*;

3<sup>o</sup> Que les passeports belges seront admis et respectés en Autriche. »

Des lettres de Vienne annoncent le prochain départ de M. le comte de Dietrichstein, chargé de représenter l'empereur d'Autriche près du Roi des Belges. (*Mémorial.*)

— On nous assure que M. le comte d'Aerschot, va être remplacé dans ses fonctions de grand-maître de la cour, par M. le baron Joseph d'Hoogvorst. (*Belge.*)

— Nous croyons pouvoir assurer que la seconde partie de l'emprunt de 24 millions n'est pas encore définitivement conclue, mais les négociations continuent de manière à amener le ministère à faire à M. Rothschild plus d'avantages qu'il n'en demandait d'abord. (*Courrier.*)

— Le *Courrier français* publie aujourd'hui une nouvelle de haute importance, si elle se confirme. « On parle aujourd'hui, dit-il, d'un débarquement de troupes égyptiennes, opérée par la flotte de Mehemet-Ali auprès de Stutari. Ces troupes en s'occupant aux bords du fleuve mettraient la capitale de l'empire ottoman en danger. »

— M. E. Scribe, le spirituel auteur d'une foule de vaudevilles, est arrivé avant-hier à Bruxelles et est descendu à l'*Hotel de l'Europe*.

— On écrit de Gand, 9 septembre :

« Le bataillon des gardes civiques de Liège doit arriver demain d'Ecloo en nos murs. Une compagnie des partisans est partie ce matin pour se rendre sur la ligne. »

— Le bateau à vapeur le *Superbe* est arrivé hier à Ostende avec vingt-huit passagers seulement, deux chevaux pour le roi, et une voiture pour sir Geo. Hamilton.

— Le 8 de ce mois; un enfant était tombé sur le quai de la Batte dans la Meuse, lorsque le nommé Pierre Thiriart se précipita tout habillé dans la rivière et l'en retira sain et sauf. Ce brave portefaix a maintes fois fait preuve d'un dévouement digne d'éloge.

— Le 25 du mois d'août, après avoir inspecté le camp, le roi de Prusse, en voulant remonter à cheval, a éprouvé un accident qui a failli lui devenir funeste. La crinière lui glissa des mains et S. M. tomba à terre les pieds dans l'étrier. Mais cet accident n'eut pas de suites.

— Les autorités de la ville de Roulers ont adressé au ministère de l'intérieur que notre destinée a démontré que Roulers a aussi mérité un drapeau d'honneur, et que ce ne peut être que par suite d'un oubli que le nom de cette ville se trouve omis dans la liste des communes auxquelles des drapeaux d'honneur seront distribués incessamment.

— La note suivante nous est adressée par l'un de nos correspondants :

« Lorsque je vous ai mandé l'état de la récolte des deux Flandres, mes prévisions n'ont point été exagérées. Plusieurs campagnards m'ont assuré aujourd'hui que, sur une mesure de terre (44 ares) l'on récolte 15 hectolitres de froment et 22 seigle donne 16 à 17 hectolitres, et l'avoine à 23 hectolitres par mesure. Quant à la pomme de terre, si nous avons encore trois semaines de beau temps, on récoltera 160 hectolitres par arpent. » (*Emancipation.*)

— Il a été trouvé dans une carrière de la province du Hainaut, à une demi lieue de Mont, plusieurs pétrifications, coquillages et autres curiosités qui sont exposés à Tournay, au bureau du *Courrier de l'Escaut*.

— Les Polonais résidant à Londres ont fondé dans cette ville une association des amis de la Pologne, le député, M. Campbell, est président. La société a publié un recueil sous le nom de *Polonia*, qui porte pour épigraphe ces mots : « Je regarde le partage de la Pologne comme l'un des événements les plus odieux et les plus pernicieux du 18<sup>e</sup> siècle. » (*Gentz*, sur l'état de l'Europe.) Une autre réunion d'amis de la Pologne s'est formée à Hull.

— On écrit de Louvain qu'un tableau de Wagners, représentant une *Descente de croix*, attire l'attention de l'église paroissiale de Saint Michel une foule de curieux admirateurs, auxquels cette belle composition fait prédire que l'école flamande retrouvera un jour un de ses plus illustres appuis.

— L'anecdote suivante relative à don Pedro est extraite d'un journal américain : On sait que l'empereur du Brésil est un musicien accompli; il a composé plusieurs morceaux qui ne sont pas sans mérite, parmi lesquels un hymne national et

*Te Deum* qui fut chanté à son mariage. Au commencement de la dernière guerre entre les Brésiliens et les Buénos-Ayriens, l'empereur composa une marche triomphale qu'il envoya quand elle fut achevée au général de ses troupes, lui recommandant de la faire exécuter lors de la première victoire qu'il remporterait. Malheureusement ses troupes essayèrent une défaite si complète à Jstuzingo, qu'elles perdirent leur bagage sans exception celui du général en chef, dans lequel se trouvait la composition royale en question qui tomba par conséquent entre les mains de l'ennemi. Elle est devenue et est encore aujourd'hui un de leurs airs nationaux.

— La *Gazette nationale* de Brunswick, en rapportant le plan aventureux conçu par le duc Charles de Brunswick pour reconquérir ses états, ajoute que le major Dumarc est parti de Paris pour la Belgique, sous le nom de Marec, afin de se rendre en Allemagne. Il est parvenu à se procurer un passeport de la police de Paris en qualité de négociant en voyage. Il se rend à Bruxelles pour y entamer des relations avec les officiers de la légion étrangère, et de là il traversera le Hanovre et ira par Brême à Hambourg, où il attendra de nouvelles instructions.

— On a reçu des nouvelles favorables sur la spéculation d'un premier envoi de jeunes femmes, cherchant les aventures matrimoniales expédiées d'Angleterre pour la terre de Van Diemen. Le gouverneur, après avoir examiné par lui-même l'état de ces nouveaux colons, a à l'instant même autorisé le mariage de vingt cinq d'entre elles qui avaient reçu des offres.

— Mardi dernier, la musique du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Louvain, a donné un superbe concert d'harmonie. Chacun a admiré l'excellente exécution des morceaux les plus difficiles. On peut compter la musique du 2<sup>e</sup> régiment au nombre des meilleures de l'armée.

— En ce moment fleurit au jardin botanique de Gand, un lys remarquable de la Chine, nommé par les botanistes *lilium lancifolium*. C'est une des plus belles fleurs exotiques qu'on connaisse, et l'on croit que c'est la première fois qu'on la voit dans nos climats.

— On lit dans un journal américain qui s'intitule : *Journal des Chemins de Fer*, qu'il se forme une compagnie américaine dans le but d'ouvrir un passage pour les vaisseaux à travers l'Isthme de Panama. Par là, dit ce journal, on épargnera une navigation de dix milles milles autour du Cap-Horn, et une communication sûre et courte sera ouverte au commerce du Pérou et du Chili, ainsi qu'avec toutes les côtes occidentales de l'Amérique et toutes les îles de l'Océan pacifique.

— Le roman de Mme. la duchesse d'Abrantès, *l'Amiral de Castille*, vient de paraître. Le public attendait avec impatience cette publication; car il est toujours sûr qu'une nouvelle production de cette dame se distingue par des tableaux vifs, vrais, par des récits élégans, par nombre de pages écrites avec un naturel charmant. Ce style raconte bien; il suffit à l'expression de tout; c'est ce style-là qui a animé les *Mémoires* de cette dame et ses articles de la *Revue de Paris*; plusieurs de ces articles sont des ouvrages achevés.

— En creusant un canal sous le mont Catillo, qui domine l'Anio au-dessus de Tivoli, afin de détourner ce fleuve de la grotte de Neptune qu'il endommage, un propriétaire de cette ville a découvert un ancien tombeau qui renfermait trente squelettes de diverses grandeurs d'une parfaite conservation; plusieurs médailles précieuses et des inscriptions. Les ossements et les médailles qui font connaître l'époque de ce monument, ont été déposés dans une salle du palais communal, en attendant que celui qui en a fait la découverte ait préparé un local convenable où les amis des beaux arts et les antiquaires puissent, en méditant les inscriptions, asseoir un jugement qui dictera leur érudition.

Un archéologue célèbre de Tivoli a déjà prouvé par des traditions certaines, que la maison de plaisance d'un des Pollion était placée dans ce style et sur les rives de l'Anio. Le mot *Lesbia*, qu'on lit dans plusieurs de ces inscriptions, annonce d'ailleurs une des femmes chantées par Catulle et Propertius, dont les eaux de la cascade de l'ancien Tibur inspiraient souvent la muse.

La conférence paraît occupée de quelque moyen terme qu'elle croit de nature à amener la conclusion des affaires belges. On accordera point au roi Guillaume tout ce qu'il demande; mais on s'efforcera de faire sortir la Belgique du traité de novembre. Les nouvelles publiées hier et aujourd'hui soulèvent un coin du voile. (*Voyez Londres.*)

Les mouvemens diplomatiques employeront, semble-t-il, tout le tems qui doit s'écouler d'ici à l'hiver, car nous n'espérons plus que le ministère sorte de son système de résistance passive; et puisqu'il en est ainsi, notre seul espoir est même de l'y voir persévérer. S'il abandonnait la ligne qu'il s'est tracée: S'il négociait avec la Hollande avant l'évacuation d'Anvers, et après que le moment de faire la guerre serait passé, il placerait la Belgique dans la situation la plus dangereuse. Quand la diplomatie ne s'appuie pas sur la possibilité de la guerre, elle n'est rien, ne peut rien. Or la Hollande est à même de commencer les hostilités quand elle voudra. L'Escaut est un point toujours vulnérable. Pour la Belgique au contraire, d'ici à quelques jours, l'occasion d'attaquer son ennemi avec avantage, n'existera plus, il faudra attendre le printemps prochain. Si nous nous laissons donc entraîner aujourd'hui sur le terrain des négociations avec le cabinet de La Haye, nous jouerions une partie où tous les avantages seraient évidemment de son côté.

A défaut de nouvelles véritables, les journaux du mouvement continuent d'avoir recours aux inventions qui leur sont familières depuis long tems. Voici ce qu'on lit dans un journal ministériel de Paris: « Plusieurs journaux de l'opposition prétendent que le roi de Hollande a refusé de recevoir la notification du mariage de la princesse Louise avec le roi Léopold, et ils ne manquent pas de tirer de ce fait une foule de conséquences plus ou moins injurieuses pour le gouvernement français. » A toutes ces suppositions nous n'avons qu'un mot à répondre: cette notification n'a pas pu être refusée par le roi de Hollande, attendu qu'elle ne lui a pas été présentée. »

#### NAVIGATION DE LA MEUSE.

A MM. les rédacteurs de L'INDÉPENDANT.

Venloo, le 7 septembre 1832.

J'ai lu, non sans étonnement, dans le *Journal de la Belgique*, un extrait du *Handelsblad* sous la date de Bois-le-Duc, du 30 août dernier; qui dit que le gouvernement hollandais paraît avoir permis à quelques navires belges de descendre la Meuse, et qu'il en est déjà passé à Virlingbeek.

Mieux informé que le journaliste hollandais, j'ai l'honneur de vous adresser copie de la pièce d'après laquelle nous avons pris la liberté de faire naviguer nos bateliers jusqu'à l'extrême frontière (2 lieues de Nimègue). La menace insérée dans la lettre du colonel Brialmont a été mise à exécution dès le 17 août au matin, et les Hollandais, habitués à respecter les actes énergiques de notre part, ont à la vue de 800 soldats sortis de Venloo et armés d'un excellent esprit, laissé librement circuler les bateliers nationaux, qui peu de jours auparavant, et lorsqu'ils étaient sans défense, étaient accueillis à coups de fusil par nos anciens frères, qui aujourd'hui se contentent de lancer tout bas quelques mauvaises épigrammes au pavillon tricolore belge, qui longe journellement leur rive; mais en attendant il circule sans plus rencontrer le moindre obstacle.

Agréez, monsieur, etc. Un de vos abonnés.

Copie de la lettre adressée au commandant des troupes hollandaises à Boxmer, par le commandant supérieur de Venloo.

Venloo, le 12 août 1832.

M. le commandant, les bateliers hollandais, naviguant sur la partie de la Meuse commune aux deux nations, ont constamment été respectés, protégés même par les autorités civiles et militaires belges; cependant, des actes hostiles ont été commis à plusieurs reprises par les troupes hollandaises con-

tre des bateliers belges naviguant sur cette rivière entre Mook et Maasbees.

Des infractions de cette nature à des droits qui doivent être communs aux deux peuples riverains, blessent toutes les convenances et ne sauraient être tolérées plus long-temps.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous envoyer en qualité de parlementaire M. le lieutenant-adjutant-major Henry, porteur de la présente, pour vous inviter à prendre des mesures telles qu'à l'avenir pareilles plaintes ne me soient plus adressées et que les sujets belges soient respectés comme nous respectons les sujets hollandais sur cette partie de la rivière, sauf à eux à n'opérer aucun débarquement sur la rive des adversaires, sans le consentement préalable ou que dans le cas d'hostilités.

Je crois devoir vous déclarer, M. le commandant, que si ma démarche n'obtenait pas le résultat que j'ai le droit d'en attendre, ce que m'apprendra votre réponse que vous voudrez bien remettre à l'officier parlementaire ci-dessus désigné, je suis décidé à faire protéger les bateliers belges par la force des armes; et à opposer à la navigation hollandaise les mêmes entraves que la nôtre pourrait rencontrer à l'avenir.

Le colonel-commandant supérieur de la forteresse de Venloo, (Signé) Brialmont.

Liège, le 11 septembre.

A MM. les rédacteurs du POLITIQUE.

Messieurs, on remarque avec peine que nos jeunes soldats sont peu fréquemment exercés au tir et aux grandes manœuvres. L'exercice à feu est cependant d'une indispensable nécessité pour former les vrais militaires et leur donner une sorte d'expérience préalable. Ne devrait-on pas les faire tirer à la cible, établir des polygones et familiariser les chevaux des cavaliers avec l'explosion du canon et de la mousqueterie?

Mais on dirait qu'il règne en Belgique une irrésistible tendance à remettre le sort du pays au hasard ou si l'on veut à la providence. Serait-ce peut-être par économie qu'on rendrait si rares les exercices à feu et les grandes évolutions? Il serait tout aussi logique de supprimer l'armée et le ministère de la guerre, afin de jouir bientôt d'une restauration à la Nicolas et de livrer nos biens et nos enfans aux exploitans des colonies de Batavia...

En vérité, il est grand temps qu'on cesse de sommeiller: c'est l'intérêt de tous, même des partisans de la paix, car dans aucune autre conjoncture on n'a pu faire une application plus juste de l'adage: *si vis pacem, para bellum*. Agréez, etc.

CHOLERA. — Bruxelles. — Du 8 septembre, à 9 heures du matin, au 9, à la même heure, 9 nouveaux cas 5 décès, 11 guérisons.

Gand, 8 septembre, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 5 décès, 4 nouveaux cas, 14 en traitement, 14 convalescens. Anvers. — Du 9 au 10, 12 nouveaux cas, 4 décès, 7 guérisons. Ypres, 7. — 7 cas nouveaux, 4 décès. Malines, 8. — 4 cas nouveaux, 1 décès, 4 guérisons. Liège, 7. — 2 cas nouveaux, 4 décès, 1 guérison. Soignies, 7. — 4 cas nouveaux, 1 décès. Tournay, 8. — 2 cas nouveaux, 2 décès.

— Depuis le 14 juillet, jour de l'invasion du choléra à La Haye, jusqu'au 8 septembre, il y avait eu 484 atteints, dont 254 morts, 212 guérisons et 18 en traitement.

M. Pirlot, d'Aht, publie, en ce moment, par souscription, un *Tableau géographique et statistique de la Belgique*. Voici l'ordre et la distribution des objets qu'il renferme:

1<sup>o</sup> La carte de la Belgique, placée au milieu, est entourée de la description particulière des principales villes du royaume, classées par provinces. 2<sup>o</sup> Au bas du tableau se trouvent des documens statistiques. 3<sup>o</sup> Deux colonnes, l'une à gauche et l'autre à droite, renferment une notice historique de la Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; une description générale, faisant connaître l'aspect du pays, le climat, les productions, l'industrie, les hommes qui se sont le plus illustrés dans les sciences, les lettres ou les beaux arts, la population, le gouvernement, etc.

Ce tableau présente donc à la fois et la carte et la description du royaume, et on pourra d'un coup-d'œil, et sans être obligé de feuilleter un volume, retrouver au besoin tel ou tel détail qui échappe quelquefois à la mémoire de l'homme le plus versé dans la science.

Nous recommandons le travail de M. Pirlot.

VARIÉTÉS

Détails intéressants sur l'industrie anglaise.

Les Anglais sont principalement remarquables par la manière large et grandiose dont ils font le commerce. Tous leurs établissements commerciaux sont organisés sur une base simple et solide, et tels, qu'en les étudiant avec un peu de soin, on s'aperçoit qu'il n'y a rien de trop. J'ai été visiter ces jours-ci les principaux marchés de Londres, et ils m'ont paru conçus d'une manière si ingénieuse, que vos lecteurs seront peut-être satisfaits d'en connaître au moins les traits essentiels. En général, chaque corporation a son hôtel à part, un lieu de réunion accoutumé, un grand marché à elle, un café, des bureaux, un petit ministère particulier, si j'ose ainsi le dire. Les marchands de blé, par exemple, ont fait construire, en vertu d'un acte du parlement, une double galerie couverte, soutenue par des colonnes surmontées de gerbes de blé, et entourée d'une foule de petits bureaux sur chacun desquels est écrit le nom du locataire. Trois fois par semaine le marché est ouvert, et chaque négociant y arrive précédé de quatre, cinq ou six petits sacs de blé pour échantillons, qu'il expose sur un comptoir. Les acheteurs arrivent successivement, et ils traitent de chaque sorte sur la seule inspection de ces échantillons, qu'ils emportent, le marché conclu, comme une garantie. De longues sondes terminées par une espèce d'entonnoir à ressort servent à ceux qui veulent s'assurer à bord des navires chargés de grains, si les couches inférieures sont de la même qualité que les couches supérieures, et c'est ainsi que l'opération peut être terminée de part et d'autre avec une égale sécurité.

Les marchands de blé ont la faculté de se retirer ensuite, l'affaire faite, dans leur salle particulière de réunion, où ils trouvent tous les journaux relatifs à leur commerce et les mercuriales de tous les marchés de l'Europe. Des cartes magnifiques d'Arowsmith sont étendues le long de cette salle, et, indépendamment du prix courant des assurances, ils ont sous les yeux, au moment de faire leur courrier, un cadran qui communique avec une girouette placée au haut de l'édifice et qui indique le vent qui souffle. Le même homme peut donc, en moins d'une demi-heure, acheter une cargaison de blé, la faire assurer et l'expédier pour sa destination avec toutes les certitudes désirables au moment du départ. Voilà un modèle tout à la fois simple et complet d'organisation mercantile, et qui me semble digne d'être médité par nos négociants.

Rien de plus simple également et de mieux entendu que le commerce des sucres, des cafés, du rhum, du riz et des épices. La plupart des magasins qui contiennent ces denrées sont situés près des bureaux des courtiers, et les courtiers de chaque marchandise ont soin d'habiter presque tous le même quartier, souvent la même rue, de manière que dans ce pays, où le temps est si précieux, chaque acheteur peut trouver son vendeur avec la plus grande facilité; pour plus d'aisance encore, le nom de chacun d'eux est gravé sur sa porte. Des milliers d'échantillons, rangés dans un ordre admirable, étiquetés avec soin, et surtout abondants, pour qu'on puisse y goûter et les examiner avec soin, sont disposés sur des tables où chacun a le droit d'en prendre connaissance et est reçu avec courtoisie.

La grandeur commerciale de l'Angleterre brille surtout d'un vif éclat lorsqu'on étudie avec soin l'organisation de tout ce qui contribue à faciliter les affaires. Parmi les plus belles découvertes due au génie de cette nation, chacun sait que les bassins ou docks occupent le premier rang. Entre ces magasins et les bassins s'élèvent des quais magnifiques, couverts de hangars élégants, la plupart soutenus sur des colonnes de fonte au moyen de charpentes en fer d'une légèreté admirable. Les marchandises sont déchargées sur ces quais, parés soit en dalles de granit, soit en plaque de fonte. Là on visite les colis pour s'assurer s'ils sont en bon état, on les répare s'ils en ont besoin; on les enregistre, on les pèse, on les marque. A peine enregistrés, ils sont conduits sur des petits chemins de fer jusqu'à la porte des magasins, d'où, selon leur nature, ils sont descendus dans des caves ou portés dans des greniers immenses au moyen de mécanismes rapides et presque intelligents comme des hommes. Chaque portion de magasin a son office particulier, ses employés, ses hommes de peines, un bureau d'échantillons conformes à la marchandise déposée. Il n'y a rien dans le monde commercial de plus extraordinaire que ces admirables bazars de l'industrie anglaise. Chaque marchandise a ici son magasin particulier, parfaitement approprié à sa destination. Les cafés, les cochenilles, les blés, sont dans des pièces sèches et ventilées; les vins sont dans celliers sablés en sciure de bois sur une surface de plus de vingt arpens; les rhums et les esprits occupent des magasins où la lumière ne pénètre qu'au moyen de réflecteurs en métal, communiquant avec des ouvertures à l'air libre, de crainte d'incendie. Les tonneaux de ces liqueurs sont visités tous les jours les uns après les autres au nombre de plus de cent mille, et disposés, malgré ce nombre immense, de manière qu'on puisse faire le tour de chacun d'eux et les réparer en cas d'avaries.

Le génie de la mécanique et de l'ordre réunis se montrent d'une manière bien plus surprenante encore dans les magasins de bois de teinture et d'acajou. Au moment où j'écris, ces seuls magasins en contiennent pour une valeur de trente millions de francs. Il y a des billes d'acajou qui ont vingt pieds de long et quatre pieds d'équarrissage. Pour soulever ces masses énormes, empilées à des hauteurs considérables, on a suspendu ou plutôt adopté à la charpente du toit des chemins de fer aériens sur lesquels roulent des mécanismes effrayants et étonnants par leur légèreté. Tandis que nous parcourions les magasins, l'un des directeurs, qui nous accompagnait avec une bienveillance motivée, nous dit-il, par notre seule qualité de Français, a ordonné aux ouvriers de soulever une bille d'acajou pesant douze milliers, et qui était surchargée de plus de vingt autres. En un clin-d'œil, la machine aérienne est arrivée à notre zénith; elle a débarrassé la bille inférieure du poids de toutes les billes supé-

rieures; et laissant tomber au bout d'une chaîne de fer une tenaille énorme, elle a saisi la bille d'acajou, l'a soulevée à quarante pieds de hauteur, l'a promenée avec légèreté à droite, à gauche, puis l'a remise à sa place, sans secousse et sans bruit.

Tout cela n'est qu'un exemple entre mille. Il n'y a pas un seul coin dans tous ces magasins, pas un détail, qui n'offre le même intérêt. Une seule cave présente le développement de 300 colonnes de fonte soutenant des voûtes en briques surbaissées, et produisant à la vue le spectacle d'une décoration d'opéra, au milieu de dix mille barriques de rhum. Rien d'oublié, rien de trop. Les docks nouveaux dits de Sainte-Catherine sont entourés de magasins soutenus par des colonnes en fonte de six pieds de diamètre, dont l'intérieur sert de tuyau d'écoulement aux eaux pluviales. En moins de trois minutes, à un signal donné, le premier négociant qui le désire peut se faire représenter au rez de chaussée un sac de café enfoui parmi des milliers d'autres, et sur le champ toutes les mécaniques du magasin sont mises à ses ordres. C'est le commerce qui est ici, l'âme de toutes les grandes entreprises. Ces bassins sont l'ouvrage de quelques compagnies particulières, et l'ordre n'y règne pas moins que la plus complète sûreté, quoique les magasins contiennent des marchandises pour plus de huit cents millions. Telle est la puissance de l'association, puissance encore peu connue en France, où nous ne manquons pas cependant d'excellents citoyens et de négociants éclairés qui pourraient imiter de tels exemples et peut-être remporter de pareils succès, si leurs efforts, recevant une impulsion favorable, s'engagent un jour dans ces larges voies de prospérité publique.

ETAT CIVIL DE LIEGE du 40 septembre.

Naisances : 5 garçons, 3 filles.

Décès, 3 hommes, 2 femmes, savoir : Charles Laurent Lecrompt, âgé de 73 ans, cultivateur, rue St. Nicolas en Glain, époux de Marie Barbe Pierre. — Henri Joseph Windandy, âgé de 24 ans, soldat au 11<sup>e</sup> régiment 6<sup>e</sup> bataillon 2<sup>e</sup> comp. — Jean Louis Tiernesse, âgé de 23 ans, soldat au 11<sup>e</sup> régiment 6<sup>e</sup> bataillon 2<sup>e</sup> comp. — Marguerite Ledent, âgée de 89 ans, faubourg Sainte-Marguerite, veuve de Jacques Falize. — Marie Françoise Dehousse, âgée de 54 ans, journalière, rue St. Thomas, veuve de Jean Lambert Doflin.

Sommaire des articles du dernier n<sup>o</sup> du *Méphisophèdes*. — Chronique théâtrale. — Théâtre du Parc. — Le mari qui bat sa femme. — Epître au roi des Belges. — Le Saint-Homme. — Des enchantemens à mon amie Camille L. — Boutades. — Librairie.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MONSEUR, tapissier, vient de transférer ses magasins de meubles et d'étoffes dans sa maison, rue de la Régence. 423

AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX.

Je suis arrivé à l'Hôtel de la Pommelette, avec de beaux CHEVAUX de voiture, de selle et de cabriolet, race de Meklenbourg. HILGERS.

ON demande des OUVRIERES et des APPRENTIS en MODE et en LINGERIE. S'adresser chez M. TILMANT, rue de la Régence. 416

Mardi 25 septembre 1832, il sera procédé devant M. le juge de paix de la ville de Huy, en la salle de ses séances, à 10 heures du matin, par le ministère de M<sup>e</sup> GREGOIRE, notaire à ce commis, à la VENTE aux enchères pour sortir de l'indivision, de la belle PROPRIÉTÉ dite des Bons Enfants, sise à Huy, aboutissant au chemin de Thange et à la ruelle dite des Marais, consistant en une habitation et bâtiments solidement construits, couverts en ardoises, avec 2 bonniers 15 perches 81 aunes de terrain de 1<sup>re</sup> classe, en jardin, terre et prairie, garnie de beaucoup d'arbres fruitiers en pleins rapports; le tout entouré de bons murs garnis de vignes. S'adresser audit notaire pour voir les titres et conditions que présentent toute sûreté et facilités pour le paiement.

Le même jour, à 4 heures de relevée, ledit M<sup>e</sup> GREGOIRE, notaire, VENDRA en son étude une bonne MAISON, sise place St. Sevin, à Huy, n<sup>o</sup> 75, avec cour et bâtiments solidement construits, belles caves et beaux greniers. 424

( ) EXPOSITION ELEMENTAIRE DE LA RELIGION, par l'abbé G. MOENS, 1 vol. in-12. Prix 50 c., se vend chez J.-A. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile.

( ) En l'étude du notaire BERTRAND, il sera procédé le 14 septembre, à dix heures du matin, à la VENTE aux enchères d'une RENTE de 59 fls 57 cent (106 7 2 Bbt.-Liège), due par les enfans Philippe Lecrenier, constituée par acte de bail à rente, d'une maison et 5 bonniers de jardins et pré, situés au canton de l'Ouest de la ville de Liège. Les titres et conditions de la vente sont déposés en l'étude dudit notaire.

A LOUER de suite une jolie MAISON, rue Large des Tanneurs, n<sup>o</sup> 98. 382

Mardi dix-huit septembre 1832, à midi, il sera procédé dans la maison du sieur Brive, à Waseige, canton d'Avesnes, arrondissement de Huy, province de Liège, pardevant M<sup>e</sup> BENS, notaire, à la VENTE aux enchères d'une très-belle et solide FERME patrimoniale dont le corps de logis est converti en ardoises, située au milieu de la commune de Messin, près dudit Waseige, contenant quatre vingt huit bonniers, triques, y compris treize bonniers de jardin et prairies, occupée par F. Marchant. Elle est libre de charges, elle sera exposée sur une mise à prix définitive de quatre vingt dix mille florins des Pays-Bas en masse, puis en détail pour le tout ou pour une partie. On pourra traiter de gré-à-gré avant le jour fixé pour la vente. On accordera toutes facilités pour le paiement du prix. S'adresser à M. BERLEUR, avoué à Liège, pour le prix et conditions.

( ) On fait savoir que l'on peut acquérir de gré-à-gré, jusqu'au 20 septembre 1832, avec facilité pour le paiement, une belle PROPRIÉTÉ, libre de charge, d'origine patrimoniale de la contenance de 11 1/2 bonniers de prairies et 22 bonniers de terre labourables, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, ne formant qu'un ensemble, les bâtiments sont couverts en ardoises et dans le meilleur état, cette FERME située à 1 1/2 lieues de la ville de Liège et à une demi-lieue de la grande route, est LOUÉE 2500 francs, on offre de la reprendre à bail à même prix avec caution et pour un très long terme. S'adresser à M<sup>e</sup> BERTRAND, notaire à Liège.

COMMERCE.

Fonds anglais du 8 septembre. — Consol. 84 5/8 0/0. — Fonds belges 77 1/2.

Bourse de Paris, du 8 sept. — Rentes, 5 p. 0/0, jouiss. du 22 mars 1830, 97 fr. 45 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. du 22 sept., 00 fr. 00 c. — Rentes, 3 p. 0/0, jouiss. du 22 juin 1830, 69 fr. 95 c. — Actions de la banque, 1600 fr. 00 c. — Certif. Falconnet 81 fr. 95 c. — Emprunt d'Espagne 1830, 79 3/4. — Emprunt d'Haiti, 000 fr. 00 c. — Emprunt rom. 84 1/4. — Emprunt Belge 78 1/4.

Bourse d'Amsterdam, du 8 sept. — Dette active, 7 1/8 0/0 0/0; idem différée 00 0/0. — Bill, de change 00 0/0 0/0. — Syndicat d'amor. 74 1/8 0/0 0/0, idem 3 1/2 p. 0/0, 00 0/0 0/0. — Rente remb. 2 1/2, 00. — Act. Société de comm. 00 0/0 0/0. — Rus. Hope et C<sup>e</sup>, 97 98 1/2 0/0; idem ins. gr. li., 00 0/0 0/0. — idem C. Ham., 00 0/0; idem em. à L. 00 0/0. — Nan. à l'inst. 0/0. — Ren. franc 0 1/2, 00 0/0 0/0. — Méall. 85 1/2 0/0. — Naples Falc. 76 0/0; idem à Lond., 00. — Perp. à Amst. 7 1/8 0/0 0/0. — A. R. 1<sup>re</sup> levée, 000. — Rente perp., 00 0/0. — Lots de Pologne, 00 0/0. — Brésil., 50 1/2 0/0 0/0. — Grec 2<sup>e</sup> levée, 00 0/0 0/0. — Contr. de guerre 00 0/0 0/0. — Bill, de trésor, 00 0/0.

Bourse d'Anvers du 10 septembre.

Changes.	a courts jours.	à 2 mois.	à 3 mois.
Amsterdam	pair	P	
Londres.	12 22 1/2	A	12 17 1/2
Paris.	47 5/16	P	47
Frankfort.	36 1/16	A	35 15/16
Hainbourg.	35 1/2	P	35 3/8
	Escompte 4 0/0		

Cours des Effets.

Belgique	Empr. de 10 mill., 5 d'intérêt,	99 1/2 0.
	Empr. de 12 mill.,	99 1/4 0.
	Empr. de 24 mill.,	75 1/2 et A.
	Dette active,	99 1/2 P.
	Oblig. de Entr.,	5
	Oblig. de Entr.,	5
Hollande.	Dette active,	2 1/2
	Oblig. synd.,	4 1/2
	Rent. remb.,	2 1/2
		84 1/2 et 87 1/2

Arrivages au port d'Anvers, du 9 septembre.

La galéasse suédoise St-Johannes, cap. S. Jostrem, ven. de Stockholm, chargé de fer.  
Le sconeer danois Frederica, cap. Lorensen, ven. de Elmsborg, chargé d'avoine.  
Le kof hanovrien Lambertus, cap. Lindeboom, venant de Bergen, chargé de stokfisch, etc.  
Le schoener norvégien Anna Sophia, cap. Lange, ven. de Bergen, chargé de stokfisch, etc.  
Le brick anglais Adventure, cap. Corbell, ven. de Montevideo, chargé de cornes et 7900 cuirs.  
La galéasse danoise Anna Elsbabe, cap. Shade, venant de Königsberg, chargée de graine de lin.  
La galéasse meckk Aurora, cap. Niemann, venant de Königsberg, chargé d'orge et froment.  
Le smak belge Siren, cap. Rynders, ven. de Newcastle, chargé de pierres à meulle et couperose.  
Quatre navires chargés de bois.

Prix des grains au marché de Liège du 10 sept.

Froment vieux la rasière P. B.,	40 fl. 56 1/2 c.
Id. nouveau, id.	9 fl. 40 1/2 c.
Seigle, nouveau, id.	6 fl. 67 c.

H. Lignac, impr. du Journal, rue du Pot d'or, n<sup>o</sup> 622, à Liège.